

MÉMOIRE

sur

LE PLAN D'ACTION 2010-2014 DU RÉSEAU ACCÈS CULTURE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

présenté par :

Anne-Marie Jean
Directrice générale, Culture Montréal

**Commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel
et la qualité du milieu de vie**
Mercredi le 26 mai 2010

Culture Montréal : un mouvement citoyen

Fondé en 2002, Culture Montréal met en lumière et suscite la contribution des arts et de la culture au développement de Montréal et de ses quartiers, par une action axée sur la recherche, la réflexion et la concertation, de même que la diffusion de l'information et l'organisation d'événements de réseautage.

Plusieurs comités de travail thématiques - Diversité culturelle; Culture et éducation; Grands projets et aménagement du territoire (GPAT); Relève et pratiques émergentes, etc. – oeuvrent au sein de Culture Montréal et lui offrent l'expertise nécessaire au déploiement de son action politique. Ce travail de concertation s'inscrit comme une composante essentielle d'un mouvement citoyen tel que le nôtre.

Les comités assurent une veille et conseillent l'organisme dans l'élaboration de ses diverses plates-formes de revendication. Culture Montréal porte ces recommandations devant les instances décisionnelles, faisant ainsi valoir les principes défendus par ses membres.

Dans la mise en œuvre de sa mission, Culture Montréal considère la ville comme un ensemble vivant qui doit favoriser l'expression des identités, de la créativité et des pratiques artistiques. Le territoire est porteur de valeurs et influence donc les interactions sociales et culturelles.

L'arrondissement, le quartier, le milieu de vie est, de facto, un espace citoyen, et il doit donc être perçu comme un écosystème culturel, au sein duquel agissent et interagissent tous les acteurs de cet espace donné.

C'est sous cet angle que Culture Montréal a analysé le plan d'action 2010-2014 du réseau Accès Culture de la Ville de Montréal. Voici nos propositions.

Le plan d'action 2007-2017

Lors du *Rendez-vous Montréal, Métropole culturelle*, tenu en novembre 2007, la Ville de Montréal s'est engagée à réaliser un bilan de ses actions en matière de diffusion culturelle dans le but de mieux les arrimer « aux nouvelles réalités montréalaises » :

- 1.3 *Consolider et mettre en valeur le réseau de diffusion culturelle*
Réaliser un diagnostic du réseau municipal : un portrait de l'offre, des ressources, des infrastructures et de la demande; réaliser par la suite un plan de mise en œuvre
Stimuler la concertation entre le réseau municipal et les diffuseurs privés, notamment par l'organisation d'événements favorisant l'harmonisation et la complémentarité de leurs interventions (in Plan d'action 2007-2017).

Publié en 2009, le *Diagnostic du réseau municipal de diffusion culturelle Accès Culture* - réalisé par la firme Art-Expert – démontre un souci de décrire et d'évaluer avec justesse les caractéristiques intrinsèques à chacun des quartiers montréalais. Au-delà d'une stricte analyse du réseau de diffusion culturelle municipale, ce diagnostic, par la richesse des informations qu'il véhicule, révèle une réelle préoccupation pour le développement des communautés.

Aujourd'hui, comme chaque fois que l'occasion se présente, Culture Montréal affirme d'emblée son parti pris en faveur d'une relation de proximité renouvelée avec le citoyen. L'accès aux arts et à la culture est gage de ce pacte social, fondement de la qualité de vie et du rayonnement international de la métropole. En ce sens, le réseau de diffusion culturelle municipale joue un rôle crucial, au point de susciter l'envie d'autres grandes métropoles du monde. Accès Culture est un

formidable outil de démocratisation, un levier de développement, comme disent les initiés, mais encore faut-il s'entendre sur la façon de l'utiliser, d'où nos réflexions mutuelles.

Culture Montréal soutient la démarche entreprise par le service de développement culturel de la Ville de Montréal et y reconnaît, tel qu'entendu, une volonté claire de mieux arrimer les actions de son réseau aux « nouvelles réalités ». Cependant, le plan d'action 2010-2014 d'Accès Culture élaboré à la suite du diagnostic concerne le réseau lui-même sans toujours tenir compte des écosystèmes locaux et territoriaux dans lesquels il s'inscrit. Il y a donc un danger d'enfermement dans une logique de silo qui ne servirait ni l'évolution du réseau, ni les organismes de création et de diffusion qui cohabitent avec des composantes du réseau. Il nous apparaît donc important qu'on réfléchisse à la fois à la consolidation du réseau et aux interactions de chacune de ses composantes avec les organismes culturels agissant dans chacun des arrondissements.

Partenaires des quartiers culturels

Le réseau Accès Culture partage un territoire avec un ensemble d'acteurs locaux : organismes de création et de production artistique; petits lieux d'art et de spectacles et autres diffuseurs; bibliothèques municipales et librairies; groupes communautaires et citoyens; écoles de quartier et institutions de formation, etc. Accès Culture est un joueur important de cet écosystème culturel et son action doit s'articuler en complémentarité avec celles des autres acteurs du milieu. Le plan d'action 2010-2014 du réseau aurait tout avantage à s'inscrire dans un véritable plan d'urbanisme qui définirait, avec tous les partenaires de la communauté, les paramètres de développement de quartiers culturels.

Ainsi, l'aménagement et la réfection de nouvelles salles de spectacles et lieux d'exposition, tel que proposé dans le plan d'action 2010-2014 d'Accès Culture, devrait être placé dans une perspective plus globale, qui considère, à la fois, les besoins réels du milieu et sa capacité à y répondre. Chaque territoire est distinct, et il en va ainsi de sa fréquentation culturelle comme du nombre et de la qualité des infrastructures aptes à desservir ses citoyens. L'offre culturelle doit être modulée selon la demande du milieu; l'ouverture de salles, en fonction de celles qui existent déjà.

Culture Montréal privilégie la voie du partenariat à la logique du béton et s'interroge sur les alternatives possibles. Avant de donner le feu vert à la construction de nouveaux équipements, nous pourrions réfléchir à de nouvelles ententes entre le réseau municipal et les autres diffuseurs d'un même arrondissement. Serait-il envisageable de profiter des installations d'une autre institution publique à proximité? Ou encore de combiner la réfection d'un édifice patrimonial à l'aménagement d'un lieu de diffusion municipale? Plusieurs projets dans cet esprit ont vu le jour ces dernières années; d'autres sont à l'étude ou en voie d'être complétés : complexe socioculturel, partenariat maison de la culture-bibliothèque de quartier, prêts et échanges d'équipements entre la Ville et les écoles, etc. Les avenues à explorer sont nombreuses, possiblement moins coûteuses, mais certainement porteuses des valeurs de proximité et d'échange entourant la création des quartiers culturels.

Pour une plus grande ouverture à la communauté

À titre de gestionnaires et de propriétaires des maisons de la culture et des autres lieux de diffusion du réseau, la Ville de Montréal et ses arrondissements ont le devoir de les rendre accessibles aux citoyens, et ce non seulement en termes de programmation d'activités et de

spectacles (POUR la communauté), mais également de réalisation de projets (PAR la communauté).

Le plan d'action du réseau Accès Culture propose de maintenir les trois missions actuelles que sont la diffusion, la médiation et l'incubation, dans un objectif d'accessibilité aux arts et à la culture. Conformément à son mandat, Culture Montréal encourage cette démarche de démocratisation et insiste, en ce sens, sur la mise en valeur des rôles de « médiateur » et d'« incubateur » du réseau de diffusion municipal, ainsi que le développement de sa fonction d'accueil.

L'augmentation de la présence des artistes de la relève et de la diversité culturelle, telle que visée dans le plan d'action 2010-2014 d'Accès Culture, constitue un objectif louable et nécessaire, que Culture Montréal endosse avec conviction.

Nous croyons aussi qu'un authentique rapprochement avec la communauté dépasse largement la question de la diffusion et se manifeste par un accueil élargi aux citoyens et autres acteurs du milieu : groupe de valorisation du patrimoine; écoles de quartier; communautés ethniques; associations de loisirs; etc. Ce rapprochement donne lieu à une riche diversité de projets : expositions de photos d'archives montées par la société d'histoire du quartier; présentation du spectacle de fin d'année des élèves de l'école d'à côté; établissement d'un véritable dialogue sur la programmation entre la maison de la culture et un théâtre, tous deux voisins d'arrondissement, etc.

D'après les travaux menés par nos comités (Culture et Éducation, Relève et pratiques émergentes), il existe une très grande disparité entre les maisons de la culture à ce chapitre. Certaines multiplient les liens avec les acteurs de la communauté et ouvrent toutes grandes leurs portes, par exemple, aux prestations des jeunes artistes et des enfants du quartier. D'autres tendraient plutôt à se confiner à un rôle conventionnel et à travailler en vase clos. Chaque lieu de diffusion adapte ses actions aux besoins de son milieu, et doit, pour ce faire, bénéficier d'une souplesse dans la définition de ses actions. Quelques soient leurs particularités, toutes les maisons de la culture poursuivent néanmoins une mission d'accessibilité aux arts et à la culture, laquelle ne peut, selon Culture Montréal, être menée à bien sans une réelle concertation avec le milieu et une ouverture sincère aux idées et projets issus de leur communauté respective.

Dans son plan d'action, Accès Culture veut maintenir le nombre de projets de médiation et d'activités d'accompagnement ainsi que le nombre de projets d'incubation (résidences d'artistes). Une ressource additionnelle – un agent de médiation par « unité de diffusion » - de même que la prolongation de la durée des résidences – de 450 à 500 jours – viendraient renforcer ces deux objectifs.

Culture Montréal recommande que ces actions de rapprochement - la médiation et l'incubation - soient augmentées de façon importante au cours des prochaines années en mettant à profit l'expertise et l'intérêt des organismes artistiques et culturels du milieu. Ils sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à vouloir s'engager dans une démarche de participation culturelle. Culture Montréal propose que la Ville adopte une stratégie du « faire-faire » afin de mieux soutenir le développement des projets et des initiatives locales. Des fonds et ressources supplémentaires devraient être consacrés à la bonification des programmes, réservant au réseau municipal la coordination des efforts.

Le plan d'action d'Accès Culture souhaite mieux faire connaître les activités du réseau auprès des citoyens montréalais et projette notamment, pour ce faire, d'accroître les ressources humaines affectées à la promotion (0,5 année-personne/unité de diffusion). Culture Montréal

reconnaît la nécessité d'investir dans la diffusion de l'information et suggère d'évaluer la possibilité de maximiser le potentiel des outils d'information et de promotion déjà existants, tels que la Vitrine culturelle.

Avant de conclure, un mot sur les cachets versés aux artistes. Culture Montréal se réjouit qu'Accès Culture ait pris l'engagement que soient obligatoirement rémunérés de façon adéquate tous les artistes professionnels se produisant dans l'un de ses lieux de diffusion, mettant ainsi fin à une injustice maintes fois dénoncée dans le passé. Plus encore, le réseau vise à ce que les cachets et conditions de travail des artistes respectent les ententes avec les différentes associations professionnelles et, à terme, rejoignent ainsi les standards du marché.

Depuis l'adoption de la politique culturelle en 2005 puis, deux ans plus tard, du plan d'action 2007-2017, la Ville de Montréal et ses partenaires se sont engagés à édifier une métropole culturelle d'envergure internationale. Au coeur de ce projet de société : l'accès aux arts et à la culture pour tous les citoyens. Culture Montréal y veille. Dans le contexte de restriction budgétaire actuel, Culture Montréal insiste sur la nécessité de respecter ce principe d'accessibilité et de poser les gestes politiques allant en ce sens. La culture n'est pas un luxe, mais un investissement, une promesse de développement individuel et collectif. La participation culturelle des citoyens demeure la condition absolue à la réussite de notre projet commun : la reconnaissance de Montréal comme métropole culturelle du monde.